

Note biographique

Jules Arsenault

Président, Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

M. Jules Arsenault est devenu recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) en 1989, après y avoir enseigné pendant 13 ans. Il a occupé ce poste durant trois mandats, soit jusqu'en 2004. Très tôt dans sa carrière, il s'est engagé dans le développement de son milieu. Attaché à la région, il est de toutes les batailles pour le développement socio-économique des régions et un acteur incontournable dans le cadre d'initiatives de concertation et de prise en main par et pour le milieu. Aujourd'hui, il siège sur de nombreux conseils d'administration et comités stratégiques, dont la Coopérative de développement régional et le Fonds de solidarité Abitibi-Témiscamingue. En 2002, le gouvernement du Québec reconnaissait son expertise en lui confiant la coprésidence de la Commission d'étude sur la maximisation des retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles dans les régions ressources. M. Arsenault était également membre de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, la Commission Coulombe, qui remettait son rapport en décembre 2004. Il préside aujourd'hui la Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.